La Correspondance de la Presse, 2 juin 2016

♦ **Projet de loi pour une République numérique / Commission mixte paritaire / Sénat** : La commission mixte paritaire sur le projet de loi numérique aura lieu le 29 juin à partir de 16h30. Le Sénat a désigné ses représentants. Il s'agit de MM. Christophe-André FRASSA (LR), rapporteur au fond pour la commission des Lois, Philippe DALLIER (LR), rapporteur pour avis de la commission des Finances, Mme Catherine MORIN-DESAILLY (UDI-UC), présidente de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication, MM. Jean-Pierre BOSINO (CRC), Yves ROME (PS), Jean-Pierre SUEUR (PS) et Mme Catherine TROENDLE (LR). Sept suppléants ont également été désignés parmi lesquels Mme Colette MELOT (LR) rapporteur pour avis de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication et Mme Dominique GILLOT (PS) auteur de nombreux amendements. Rappelons que le texte, largement adopté en janvier par les députés, prévoit entre autres l'ouverture accrue des données publiques, un dispositif dit d'"Open Access" pour les écrits scientifiques, une disposition sur la fouille de texte, une meilleure protection pour les internautes, un accès amélioré à Internet. Le Sénat qui a renommé en commission ce projet de loi pour une République numérique en projet de loi pour une société numérique, l'a également adopté le 3 mai dernier.

Phoca PDF